

LA CCVHA ACHÈVE LA RESTAURATION DE 26 MARES BOCAGÈRES SUPPLÉMENTAIRES DANS 9 COMMUNES

ENVIRONNEMENT

Préserver les ressources naturelles et les paysages des Vallées du Haut-Anjou, soutenir la biodiversité, contribuer au bon fonctionnement des milieux naturels sont quelques-uns des objectifs que s'est fixés la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA). Labellisée territoire engagé pour la nature, la collectivité est engagée dans une politique volontaire dans ce domaine depuis 2018. Ce 14 décembre, la CCVHA réceptionnait les travaux et faisait le point.

La CCVHA vient d'achever les travaux de restauration de 26 mares bocagères situées sur 9 communes de son territoire (Val d'Erdre-Auxence, Erdre-en-Anjou, Les Hauts d'Anjou, Juvardeil, La Jaille-Yvon, Le Lion d'Angers, Montreuil-sur-Maine, Saint-Augustin-des-Bois, Sceaux d'Anjou). Le coût de ces travaux est de 36 750 € TTC. Des opérations de curage, reprofilage des berges, abattage, élagage et débroussaillage ont été menées au cours de l'automne afin de remettre en état ces mares et favoriser la reconquête de la biodiversité. Des suivis auront lieu pour évaluer les bénéfices des travaux sur ces écosystèmes.

En 2018, la CCVHA avait lancé un programme ambitieux de restauration de ces mares bocagères, souhaitant ainsi sauvegarder les milieux naturels ainsi que le patrimoine rural caractéristique des Vallées du Haut-Anjou. Les mares jouent un rôle fondamental pour la biodiversité et dans la capacité du territoire à s'adapter aux changements climatiques. Ces restaurations permettront, à terme, d'améliorer l'efficacité des mares bocagères pour la gestion de la ressource en eau, la qualité de l'eau, et la préservation de la biodiversité spécifique de ces milieux.

Entre 2018 et 2021, la CCVHA avait finalisé les travaux de restauration sur 44 mares bocagères. Cette année, ces 26 sites viennent d'être totalement remis en état. Un autre lot de travaux sur 24 mares est prévu pour l'automne 2023. Ces travaux s'inscrivent dans le plan d'actions « Territoire Engagé pour la Nature » des Vallées du Haut-Anjou (2021-2023) reconnu par l'Office Français de la Biodiversité.

Ces opérations sont accompagnées sur le terrain par l'association EDEN qui intervient en qualité de partenaire technique, notamment pour le suivi de maîtrise d'œuvre, et réalisées par l'entreprise MOREAU.

Le montant global des travaux prévus à ce programme est de 185 000 € TTC, financé à 30% par la Région Pays de la Loire, 30% par l'Europe, et 20% par L'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le reste à charge pour la CCVHA est de 37 000€ TTC pour les 3 années du plan.

Ces travaux s'inscrivent par ailleurs pleinement dans la démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) de la CCVHA. En effet, pour faire face aux enjeux environnementaux actuels et futurs, la collectivité est engagée depuis sa création dans la construction d'un territoire responsable avec une volonté forte de faire de la RSO la colonne vertébrale de son action publique. La CCVHA a d'ailleurs vu son label Lucie 26000 renouvelé en septembre dernier, confirmant son engagement constant afin de réduire son impact environnemental et saluant des progrès significatifs dans ce domaine.



- CONTACT PRESSE -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Blandine PARIS 06.26.25.46.46
communication@valleesduhautanjou.fr